

experts canadiens se sont rendus en Ukraine en avril 1992 pour former du personnel local aux méthodes de vérification, afin d'aider les Ukrainiens à se préparer à respecter leurs obligations aux termes du Traité sur les forces conventionnelles en Europe.⁴

Une des recommandations formulées par le groupe d'experts était que l'ONU crée une banque de données réunissant des informations sur la vérification. En contribution à cette banque, le Canada a remis à l'ONU une bibliographie détaillée sur le sujet couvrant les années 1962 à 1991.⁵

DÉBAT PARLEMENTAIRE

La question n'a pas été débattue au Parlement pendant la session 1991-1992.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE RÉCENTS

Congrès des États-Unis, Office of Technology Assessment, *Verification Technologies, Cooperative Aerial Surveillance in International Agreements*, OTA, Washington (D.C.), 1991.

Graybeal, Sidney, George Lindsey, James Macintosh et Patricia McFate, *La vérification d'ici l'an 2 000*, Étude sur la vérification du contrôle des armements n° 4, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, Ottawa, 1991.

Grier, Peter, «Poking and Prying for Peace», *Bulletin of the Atomic Scientists*, vol. 17, n° 10, décembre 1991, p. 25-30.

Imai, Ryikichi, Ambassadeur, *Expanding the Role of Verification in Arms Control*, Policy Paper 72E, International Institute for Global Peace, Tokyo, février 1992.

Kokeiev, Mikhaïl et André Androssov, *Vérification : la position soviétique*, UNIDIR/90/34, Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, New York-Genève, 1991.

Lindsey George et Alex Morrison, *Verifying Limitations on Military Personnel*, Direction du contrôle des armements et du désarmement, Affaires extérieures, Ottawa, 1991.

⁴ Gouvernement du Canada, «Des Canadiens forment les Ukrainiens à la vérification du contrôle des armements», *Communiqué* 19/92, 6 avril 1992.

⁵ Canada, *Bibliographie sur la vérification de la limitation des armements*, Ottawa, 1991.